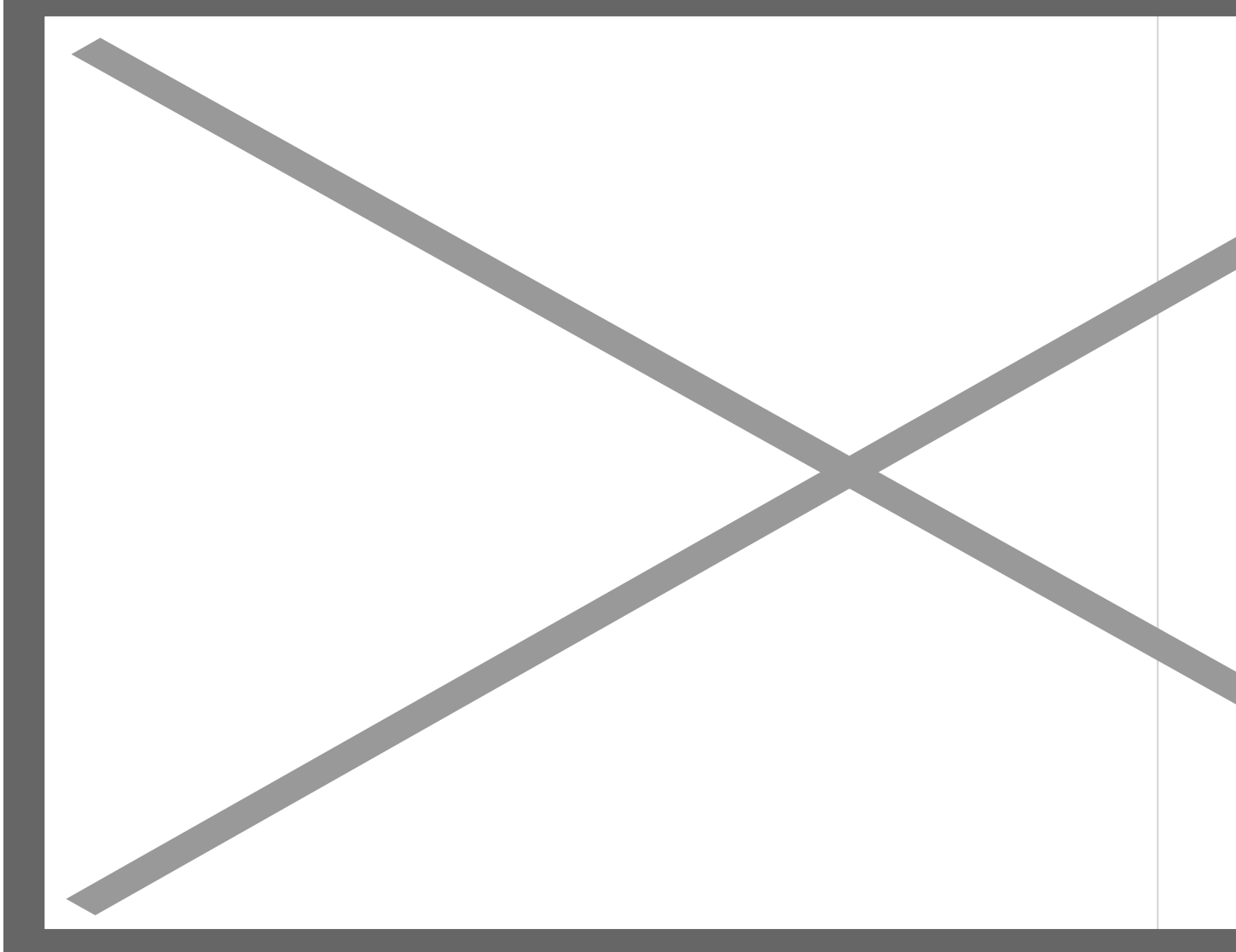


Le président colombien garantit la gratuité des programmes de premier cycle

Image not found or type unknown



La Havane, 2 août, (RHC)- Le président colombien Gustavo Petro a signé une loi établissant la gratuité des programmes de premier cycle dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

La loi a pour but d'éliminer les obstacles à l'accès et de garantir la permanence de l'enseignement", stipule le premier article.

Le deuxième indique que "dès l'entrée en vigueur de cette loi, le gouvernement national garantira le financement nécessaire pour assurer la gratuité des programmes de premier cycle dans les établissements publics d'enseignement supérieur".

Le règlement donne la priorité aux étudiants issus de groupes de population "en situation de vulnérabilité", tels que les victimes du conflit armé, les membres de communautés indigènes et les Afro-descendants.

Il en va de même pour les personnes handicapées, les mères chefs de famille et les jeunes diplômés des écoles officielles situées dans les zones rurales du pays.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/330221-le-president-colombien-garantit-la-gratuite-des-programmes-de-premier-cycle>



Radio Habana Cuba